

COLOR ton ÉTÉ à la CURE !

Les jeunes seront répartis par groupe en fonction de leur âge : 10-12 ans ou 13-15 ans.

Des sorties et des intervenants viendront ponctuer l'été, ainsi que des veillées qui se dérouleront sur le site du Bois de la Cure.

Toutes les autorisations parentales nécessaires se trouvent à la suite de ce document et sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

LE KIT DU JEUNE À LA CURE

- une gourde
- une casquette / un chapeau
- des baskets
- un maillot et une serviette

SORTIES

Mardi 12 juillet
Tennis Club
Le Puy St Bonnet

Lundi 18 juillet
Initiation pêche
Cholet

SORTIES

Jeudi 28 juillet
Visite de la S.P.A.
Cholet

VEILLÉES

Vendredi 22 juillet
Spectacle des apprentis
magiciens

Jeudi 18 août
Cocktail Casino

SORTIES

Jeudi 11 août
Dans la peau d'un soigneur
Ferme des Noues

Vendredi 12 août
Canoë
Clisson

INTERVENANT

**Mardi 16, mercredi 17 et
jeudi 18 août**
Breakdance
Hotmilk Breakers

*Et d'autres intervenants en
bonus (sans autorisation) :*
Lovagame, Magicien, Battle of
color

Pour tous
renseignements
complémentaires
contacter Cholet
Animation Enfance au
02 72 77 24 00



L'accueil du Bois de la Cure organise **une sortie**

Tennis Club - Les balles jaunes

LE MARDI 12 JUILLET 2022

Heure de départ : 10h Heure de retour : 16h30

Les lieux de garderie ne changent pas de l'habitude.

Pour cette sortie, les jeunes devront prévoir **une gourde, des baskets, une tenue de sport et une casquette**. Le pique-nique sera fourni par le centre.

ATTENTION : sortie limitée à 12 jeunes (10-12 ans).

.....
Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le mercredi 6 juillet.**

Je soussigné M. ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la sortie " **Tennis Club - Les balles jaunes** "
le mardi 12 juillet 2022

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature

L'accueil du Bois de la Cure organise **une sortie**

Initiation pêche

LE LUNDI 18 JUILLET 2022

Créneaux : 10h-12h / 14h-16h30

Les lieux de garderie ne changent pas de l'habitude.

Pour cette sortie, les jeunes devront prévoir **une gourde et une casquette**.

ATTENTION : sortie limitée à 16 jeunes.

.....
Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le mardi 12 juillet.**

Je soussigné M. ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la sortie " **Initiation pêche** "
le lundi 18 juillet 2022

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature



L'accueil du Bois de la Cure organise **une veillée**

Spectacle des apprentis magiciens

LE VENDREDI 22 JUILLET 2022

Pour cette veillée, les jeunes inscrits restent sur place et leurs familles peuvent les rejoindre pour s'émerveiller devant des tours de magie.

Heure de début : 17h30 / Heure de fin : 21h30

ATTENTION : veillée limitée à 24 jeunes

.....
Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le samedi 16 juillet**.

Je soussigné M. ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la veillée " **Spectacle des apprentis magiciens** "
le vendredi 22 juillet 2022

Mon enfant sera accompagné de personne(s).

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature

L'accueil du Bois de la Cure organise **une sortie**

Visite de la S.P.A. de Cholet

LE JEUDI 28 JUILLET 2022

Heure de départ : 14h / Heure de retour : 17h

Les lieux de garderie ne changent pas de l'habitude.

Pour cette sortie, les jeunes devront prévoir **une gourde et des baskets**. Le pique-nique sera fourni par le centre.

ATTENTION : sortie limitée à 16 jeunes (10-12 ans).

.....
Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le vendredi 22 juillet**.

Je soussigné M. ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la sortie " **Visite de la S.P.A. de Cholet** "
le jeudi 28 juillet 2022

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature



Cholet Animation Enfance : 02-72-77-24-00 La Cure : 02-41-56-42-15

L'accueil du Bois de la Cure organise **une sortie**

Dans la peau d'un soigneur - Ferme des Noues

LE JEUDI 11 AOÛT 2022

Heure de départ : 10h15 Heure de retour : 15h15

Les lieux de garderie ne changent pas de l'habitude.

Pour cette sortie, les jeunes devront prévoir **une gourde, une casquette, une tenue de rechange et si possible des bottes**. Le pique-nique sera fourni par le centre.

ATTENTION : sortie limitée à 24 jeunes (10-12 ans).

Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le vendredi 5 août.**

Je soussigné M. ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la sortie "**Dans la peau d'un soigneur - Ferme des Noues "**
le jeudi 11 août 2022

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature

L'accueil du Bois de la Cure organise **une sortie**
Canoë à Clisson

LE VENDREDI 12 AOÛT 2022

Heure de départ : 9h45 Heure de retour : 15h30

Les lieux de garderie ne changent pas de l'habitude.

Pour cette sortie, les jeunes devront prévoir **une gourde, une casquette et une tenue de rechange**. Le pique-nique sera fourni par le centre. **Il faut impérativement fournir un test d'aisance aquatique.**

ATTENTION : sortie limitée à 16 jeunes (13-15 ans).

Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le samedi 6 août.**

Je soussigné Mr ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la sortie "**Canoë à Clisson "**
le vendredi 12 Août 2022

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait àle Signature

Cholet Animation Enfance : 02-72-77-24-00 La Cure : 02-41-56-42-15



L'accueil du Bois de la Cure organise **une intervention**

Breakdance avec Hotmilk Breakers

MARDI 16, MERCREDI 17 ET JEUDI 18 AOÛT 2022

Les jeunes auront l'occasion de s'initier au breakdance pendant 3 matinées.
Ceux qui souhaitent y participer devront être présents les 3 jours.

Pour cette intervention, les jeunes devront prévoir **une gourde, des baskets et une tenue de sport.**

ATTENTION : intervention limitée à 30 jeunes

Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le mercredi 10 août.**

Je soussigné Mr ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à l'intervention " **Breakdance avec Hotmilk Breakers** "
mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 août

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature

L'accueil du Bois de la Cure organise **une veillée**

Cocktail Casino

LE JEUDI 18 AOÛT 2022

Pour cette veillée, les jeunes inscrits restent sur place et leur famille peut les rejoindre pour se défier sur des jeux et partager un apéritif dînatoire préparé par les jeunes. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'apporter un pique-nique y compris pour le jeune.

Heure de début : 17h30 Heure de fin : 22h

ATTENTION : veillée limitée à 16 jeunes

Les autorisations sont à rapporter au secrétariat de Cholet Animation Enfance ou à envoyer par mail à accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr pour valider l'inscription **avant le vendredi 12 août.**

Je soussigné Mr ou Mme.....
autorise mon enfant.....

à participer à la veillée " **Cocktail Casino** "
le jeudi 18 août 2022

Nombre de personnes accompagnatrices : Heure d'arrivée :

J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à le Signature